

ANNEXE À LA NOTICE DU CONTRAT

COLLECTIF D'ASSURANCE VIE MULTISUPPORT AFER

Dans le cadre de votre adhésion en cours, en raison des caractéristiques techniques du support en unités de compte Afer Rendement Juin 2023, la présente annexe à la Notice vous est remise préalablement au choix de ce support. La présente annexe complète les dispositions contractuelles de votre adhésion telles que décrites ci-après. Les autres modalités ou clauses de votre adhésion restent inchangées.

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DU SUPPORT EN UNITÉS DE COMPTE AFER RENDEMENT JUIN 2023 DANS VOTRE ADHÉSION

Afer Rendement Juin 2023 est un titre de créance de droit français présentant un risque de perte **partielle ou totale** en capital en cours de vie et à l'échéance émis par **Goldman Sachs Finance Corp International Ltd**. Le support qui lui est adossé est proposé en tant que support en unités de compte éligible au contrat collectif d'assurance vie Multisupport Afer, pendant la période de commercialisation qui s'étend du 16 juin 2023 au 28 juillet 2023*.

- Objectif de gestion / Stratégie d'investissement / Profil de risque : La valorisation du titre dépendra notamment de l'indice EURO iSTOXX 50 ESG NR Decrement 5% Index. Ce produit est dans la classe de risque 2 sur 7.

Malgré la possibilité de remboursement automatique anticipé à l'issue des semestres 6 à 19, le support Afer Rendement Juin 2023 est proposé dans la perspective d'un investissement sur une durée de 10 ans et 3 mois. Il s'adresse aux adhérents qui ont l'intention de rester investis jusqu'à son échéance.

- Garantie ou protection éventuelle : au terme du support, soit le 15 septembre 2033, s'il n'y a pas eu de remboursement automatique anticipé et selon le niveau de l'indice, le titre Afer Rendement Juin 2023 fera l'objet d'une protection du capital investi apportée par l'émetteur et le garant telle que précisée dans les Conditions Définitives, disponibles sur le site :

https://downloads.cfassets.net/42ch7ol4g0tf/1EGrkN7YFmTY8XD1ru4z6Z/995a9863756d31a7d142436dc4ce1f36/23-01_16_GS_Series_P_Master_Base_Prospectus__13_January_22_FINAL_.pdf

- Informations sur les frais : les frais supportés par le titre sont d'un montant annuel maximum équivalent à 2% TTC du capital net investi.

Les entreprises d'assurance ne s'engagent que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

Il est fortement recommandé de diversifier vos investissements et de vous assurer, avec l'aide de votre conseiller habituel, que votre investissement sur le support Afer Rendement Juin 2023 est adapté à vos objectifs et votre situation personnelle, et est conforme à votre profil d'investisseur.

En l'absence de remboursement automatique anticipé au des cours des semestres 6 à 19, il est nécessaire de pouvoir conserver ce support jusqu'à l'échéance, soit jusqu'au 15 septembre 2033, pour bénéficier de la formule de remboursement.

Les remboursements automatiques anticipés au cours des semestres 6 à 19, pouvant intervenir :

- le 17/09/2026, en cas de remboursement anticipé au terme du 6^{ème} semestre***
- le 18/03/2027, en cas de remboursement anticipé au terme du 7^{ème} semestre***
- le 16/09/2027, en cas de remboursement anticipé au terme du 8^{ème} semestre***
- le 16/03/2028, en cas de remboursement anticipé au terme du 9^{ème} semestre***
- le 14/09/2028, en cas de remboursement anticipé au terme du 10^{ème} semestre***
- le 15/03/2029, en cas de remboursement anticipé au terme du 11^{ème} semestre***
- le 20/09/2029, en cas de remboursement anticipé au terme du 12^{ème} semestre***
- le 14/03/2030, en cas de remboursement anticipé au terme du 13^{ème} semestre***
- le 19/09/2030, en cas de remboursement anticipé au terme du 14^{ème} semestre***
- le 20/03/2031, en cas de remboursement anticipé au terme du 15^{ème} semestre***
- le 18/09/2031, en cas de remboursement anticipé au terme du 16^{ème} semestre***
- le 18/03/2032, en cas de remboursement anticipé au terme du 17^{ème} semestre***
- le 16/09/2032, en cas de remboursement anticipé au terme du 18^{ème} semestre***
- le 17/03/2033, en cas de remboursement anticipé au terme du 19^{ème} semestre***

A l'une des dates indiquées ci-dessus, l'épargne constituée sur le support Afer Rendement Juin 2023 serait automatiquement et gratuitement arbitrée sur le Fonds Garanti en Euros, conformément aux règles de valorisation alors en vigueur.

En cas de rachat total ou partiel ou d'arbitrage ou de dénouement du contrat d'assurance vie par décès de l'assuré, la valorisation du titre dépendra des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, taux d'intérêt, volatilité et spreads de crédit). Elle pourra être très différente (inférieure ou supérieure) de celle résultant de l'application de la formule de remboursement prévue, et pourra occasionner une perte en capital partielle ou totale non mesurable a priori.

(*) L'offre de souscription sera close par anticipation si le montant de l'enveloppe de commercialisation est atteint.

(**) Hors prélèvements sociaux et fiscaux applicables au cadre d'investissement et en l'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur ainsi que de faillite, de défaut de paiement et de mise en résolution du Garant de la formule. Aucuns frais de gestion au titre du contrat d'assurance vie ne sont prélevés sur ce support.

(***) Tel que précisé dans les Conditions Définitives.

ANNEXE À LA NOTICE DU CONTRAT COLLECTIF D'ASSURANCE VIE MULTISUPPORT AFER

En raison des caractéristiques spécifiques du support Afer Rendement Juin 2023, les chapitres suivants de la Notice du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer sont complétés comme suit :

CHAPITRE SUR LES MODALITES DE VERSEMENT

- Les versements programmés sont interdits sur le support Afer Rendement Juin 2023.
- Le support en unités de compte Afer Rendement Juin 2023 n'est pas éligible à l'option de gestion financière « Investissement Progressif »

CHAPITRE SUR LE DESCRIPTIF DES UNITES DE COMPTE

- Afer Rendement Juin 2023 est un support ouvert pour les versements et pour les arbitrages effectués pendant la période de commercialisation qui s'étend du 16 juin 2023 au 28 juillet 2023 *.

CHAPITRE SUR L'UTILISATION DE L'ÉPARGNE : ARBITRAGES, AVANCE, RACHAT PARTIEL PONCTUEL OU PROGRAMMÉ, RACHAT TOTAL, RENTE VIAGÈRE

- Rachat partiel : sauf demande expresse de votre part, il sera opéré sans prendre en compte le support Afer Rendement Juin 2023.
- Le support en unités de compte Afer Rendement Juin 2023 n'est pas éligible aux options de gestion financière « Arbitrages programmés », « Dynamisation des Intérêts » et « Sécurisation des Performances ».
- Au terme du support, le 15 septembre 2033, ou lors d'un remboursement automatique anticipé, l'épargne acquise sur Afer Rendement Juin 2023 sera automatiquement et gratuitement arbitrée sur le Fonds Garanti en euros conformément aux règles de valorisation alors en vigueur. Si vous souhaitez arbitrer vers un autre support éligible à l'adhésion, vous devez en faire la demande expresse.

Les informations essentielles du support Afer Rendement Juin 2023 sont décrites dans le Document d'Informations Clés disponible auprès de votre conseiller habituel et sur www.afer.fr.

(*) L'offre de souscription sera close par anticipation si le montant de l'enveloppe de commercialisation est atteint.

Test de compréhension Afer Rendement Juin 2023

L'investissement sur le support en unités de compte Afer Rendement Juin 2023 est conditionné à la production du test ci-dessous dûment complété, non raturé et présentant uniquement des réponses correctes. A défaut, la demande d'adhésion, de versement/arbitrage ne sera pas acceptée.

	VRAI	FAUX
Le support Afer Rendement Juin 2023 peut faire l'objet d'un remboursement automatique anticipé dès la fin du premier semestre et je percevrai dans ce cas, en plus du capital investi, un coupon de 2,50% net.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon investissement sur le support Afer Rendement Juin 2023 est totalement garanti à l'échéance des 10 ans et 3 mois.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A chaque date de constatation semestrielle (à compter du semestre 6), si l'indice de référence EURO iSTOXX 50 ESG NR Decrement 5% Index clôture à son niveau d'origine ou au-dessus, le support Afer Rendement Juin 2023 fera l'objet d'un remboursement automatique anticipé et je percevrai, en plus du capital investi, un coupon de 2,50% net par semestre écoulé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En cas de sortie du support Afer Rendement Juin 2023 par rachat, arbitrage, ou en cas de dénouement par décès de l'assuré du contrat d'assurance vie, la valeur liquidative est garantie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Au terme des 10 ans et 3 mois, si l'indice de référence EURO iSTOXX 50 ESG NR Decrement 5% Index a baissé de 20% par rapport à son niveau initial, le support Afer Rendement Juin 2023 fera l'objet d'un remboursement automatique et je percevrai, en plus du capital investi, 20 coupons de 2,50% net.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Au terme des 10 ans et 3 mois, si l'indice de référence EURO iSTOXX 50 ESG NR Decrement 5% Index a baissé de 30% par rapport à son niveau initial, le support Afer Rendement Juin 2023 fera l'objet d'un remboursement automatique et je percevrai, en plus du capital investi, 20 coupons de 2,35% net.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La faillite ou le défaut de paiement de l'émetteur (Goldman Sachs Finance Corp International Ltd) peuvent remettre en cause le remboursement de l'épargne investie sur le support Afer Rendement Juin 2023.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>